

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22143 - 82ÈME ANNÉE

Une bombe à retardement qui explosera si rien ne change

Jeunesse dans le monde : le chômage progresse, l'emploi décent recule



Le nouveau rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT) confirme une tendance inquiétante : partout dans le monde, l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle devient plus difficile. En 2025, le chômage des 15-24 ans a atteint 12,4 %, soit 67 millions de jeunes sans emploi. Plus alarmant encore, 20 % des jeunes, soit plus de 257 millions de personnes de moins de 25 ans, sont désormais sans emploi, sans études et sans formation. La Réunion n'est pas épargnée comme les autres pays d'Afrique subsaharienne notamment.

Entre 2023 et 2025, le chômage des jeunes a augmenté dans huit des onze sous-régions du monde. Même les économies à revenu élevé sont touchées. En Amérique du Nord, le taux est passé de 8,3 % à 9,8 %. En Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest, il atteignait 15 % en 2025, avec une dégradation des perspectives dans 20 des 29 pays.

Moins d'emplois pour des jeunes sans expérience

Cette situation révèle une transformation profonde du monde du travail. Les emplois qui constituaient traditionnellement une première marche vers une carrière stable — emplois administratifs, commerce, services, industrie et certains métiers techniques — diminuent. La faiblesse de la croissance, les tensions géopolitiques et les mutations technologiques réduisent les possibilités offertes à une génération qui devrait pourtant être au cœur de l'avenir des sociétés.

Précarité massive

Dans les pays en développement, le problème prend une autre forme. Le faible taux de chômage masque souvent une précarité massive. Ne pouvant rester sans ressources, des millions de jeunes se tournent vers l'économie informelle. Près de neuf jeunes travailleurs sur dix âgés de 15 à 29 ans travaillent ainsi dans l'économie informelle dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire inférieur. Sans stabilité, sans protection sociale et souvent avec de faibles rémunérations, ils sont privés d'une véritable insertion professionnelle.

Situation de La Réunion comparable à celle de l'Afrique subsaharienne dont elle fait partie

La Réunion se retrouve dans une situation comparable à celle de l'Afrique subsaharienne, dont elle fait partie géographiquement. La différence tient principalement aux mécanismes qui permettent de masquer cette réalité. Là où une grande partie des jeunes Africains privés d'emploi se tournent vers l'économie informelle pour survivre, le système social français offre à La Réunion des prestations et des minima sociaux qui permettent de disposer d'un revenu sans travailler en restant chez ses parents.

Cette protection sociale est indispensable pour éviter la pauvreté extrême, mais elle ne peut remplacer une véritable politique de création d'emplois.

Le cadre européen et français constitue également une particularité. Les normes de travail, le niveau de qualification exigé, la méconnaissance du français malgré plus de 10 ans d'école obligatoire avec le bac obtenu, et les caractéristiques du monde du travail rendent plus difficile l'accès des jeunes réunionnais aux emplois disponibles lorsque l'économie locale ne crée pas suffisamment de postes adaptés à leurs compétences. Ainsi, un système conçu pour protéger les travailleurs peut contribuer à maintenir les jeunes à l'écart du marché de l'emploi lorsqu'il n'est pas accompagné d'une politique massive de développement productif.

L'Afrique subsaharienne concentre une partie majeure de ces difficultés, avec une population jeune en forte croissance et un nombre insuffisant d'emplois décents. Les États arabes et l'Afrique du Nord affichent les taux de chômage des jeunes les plus élevés, respectivement 26,2 % et 22,6 % en 2025. Dans ces régions, au moins un jeune sur trois n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Impact de la révolution technologique

À cette crise s'ajoute la révolution technologique. L'intelligence artificielle transforme déjà certains métiers. Selon l'OIT, 6,1 % des emplois occupés par les 15-29 ans se trouvent dans des professions fortement exposées aux transformations liées à l'IA. Les emplois administratifs figurent parmi les plus concernés. Mais cette évolution peut aussi créer de nouvelles opportunités dans les sciences, la santé et l'ingénierie, à condition d'investir massivement dans la formation.

Le message de l'OIT est donc clair : l'enjeu n'est pas seulement de créer davantage d'emplois, mais de garantir des emplois permettant de vivre dignement. Éducation de qualité, apprentissage, formation permanente, protection sociale et droits du travail doivent accompagner la transformation économique.

Cette alerte internationale résonne particulièrement à La Réunion. Le pays connaît, sous une forme différente, les mêmes difficultés structurelles que l'Afrique subsaharienne : une population jeune, une économie insuffisamment créatrice d'emplois productifs, la corruption, et une forte dépendance à des mécanismes extérieurs. La différence est que la protection sociale amortit les conséquences du chômage sans résoudre sa cause.

Cette situation rappelle donc l'urgence de changer de modèle. Les aides sociales sont nécessaires pour protéger les personnes, mais elles ne peuvent constituer une politique de développement. La véritable réponse réside dans la création d'emplois productifs, la relocalisation de l'économie, la formation de la jeunesse et le développement de nouvelles activités adaptées aux besoins du pays. Une jeunesse condamnée à la précarité, à la dépendance ou au départ est une jeunesse privée d'avenir. Garantir à chaque jeune un travail décent doit devenir une priorité absolue pour sortir La Réunion du sous-développement.

M.M.

Garantir à chaque jeune un travail décent

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Plus de 100 décrets ont démantelé les droits des femmes

Afghanistan : les femmes sacrifiées par l'accord entre Washington et les talibans

Cinq ans après le retour des talibans, l'Afghanistan est devenu le seul pays au monde à interdire systématiquement l'enseignement secondaire aux filles et l'université aux femmes. Cette catastrophe est indissociable de l'accord de Doha de 2020, négocié entre Washington et les talibans, qui organisait le retrait américain. En août 2021, les talibans reprenaient Kaboul. Aujourd'hui, plus de 100 décrets ont démantelé les droits des femmes.

Cinq ans après le retour des talibans au pouvoir, ONU Femmes décrit une situation devenue sans équivalent dans le monde. Mais cette catastrophe ne peut être dissociée du processus qui a permis leur retour au pouvoir : l'accord de Doha, conclu en 2020 entre les États-Unis et les talibans, organisait le retrait des troupes américaines et étrangères d'Afghanistan.

Le 29 février 2020, Washington et les talibans signaient au Qatar un accord prévoyant notamment le retrait des forces américaines et étrangères. Le gouvernement afghan, pourtant directement concerné par l'avenir du pays, n'était pas partie à cet accord. Le Conseil de sécurité de l'ONU l'a ensuite entériné par sa résolution 2513.

Washington a ouvert la voie aux talibans

Ce processus a ouvert la voie à l'effondrement du pouvoir afghan et à la prise de Kaboul par les talibans en août 2021. Dès juin de cette année-là, l'ONU avertissait que le retrait prévu par l'accord avait provoqué un bouleversement majeur du système politique afghan. Elle appelait à préserver les droits des femmes, alors que les combats s'intensifiaient.

Cinq ans plus tard, le résultat est connu. Plus de 100 décrets ont démantelé les droits des femmes et des filles. Plus de la moitié des Afghanes interrogées par ONU Femmes déclarent ne sortir de chez elles que deux fois par mois ou moins. Sept sur dix jugent leur santé mentale mauvaise ou très mauvaise. Les filles restent exclues de l'enseignement secondaire et les

femmes de l'université.

L'Afghanistan est désormais le seul pays au monde où cette interdiction est systématique. Le monde du travail est également fermé aux femmes : seules 7 % d'entre elles occupent un emploi, contre 84 % des hommes.

Permettre aux États-Unis de sortir d'une guerre perdue

Cette situation pose une question majeure : les droits des Afghanes ont-ils été sacrifiés au nom d'un accord destiné avant tout à permettre aux États-Unis de sortir d'une guerre perdue ? Les négociations de Doha se sont déroulées sans représentation des femmes afghanes dans les discussions bilatérales entre Washington et les talibans.

Washington a obtenu son retrait militaire. Les talibans ont retrouvé le pouvoir. Et les femmes afghanes ont payé le prix de cet accord. Aujourd'hui, alors que leur exclusion devient une réalité durable, le risque est que le monde s'habitue à l'inacceptable.

Oté

« Parl pou parlé ! Koz pou kozé ! » : In kozman pou la route

Mézami mwin lé sirèsèrtin zot la fine antann dir, in moune i koz la boush rouvèr. Sa i vé dir la mèm shoz mwin la ékri an-o la. Sa i vé dir, pou kozé lo moune i koz, pou parlé lo moune i parl, mé o bout di kont néna pwin arien.

Dann la lang franssèz i diré sé in bo-parlèr : Kont dsi li pou kozé, pou dir m'a fé si, m'a fé sa, é rozilta : lo van, arienk lo van. Dann la lang morissienne i diré : pou pa la boush pi. Donk, rode pa in konténi, in rézilta pars la pa sak la pèrssone i aporte — el i aporte lo brui, donk el i parl pou fèr lo brui, el i koz pou fèr lo brui é si wi panss trouv in n'afèr d'vré ladan, ou sar kite pou out biskui.

Kroiyé-moi é fouté-vou d'dan... Li di aou, li va trouv ladrèss in profèssyonel ou la bézoin, kroi ali si wi vé pars boudikont ou nora pwin arien. Si par azar ou la di i mank aou in n'afèr, é si li di li v'amenn pou ou, arvoir ti-Pyèr tak baro.

Alé ! ni artrouv pli dvan, sipétadyé.

Justin